

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(25\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Hippolyte Destrem, 21 septembre 1885](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Hippolyte Destrem, 21 septembre 1885

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[21 septembre 1885](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Destrem, Hippolyte \(1814-1894\)](#)

Lieu de destination39, rue de Châteaudun, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméEn réponse aux lettres de Destrem des 20 août et 20 septembre 1885, Godin souscrit pour une action de 70 F au capital de *La Rénovation*. Sur le journal *Le Devoir*, la réforme électorale et le Famelistère : « Le Famelistère est un fait depuis longtemps. Il n'en est pas plus accepté. Pourquoi ? Parce qu'il contient toutes les réformes à accomplir dans la société moderne ». Il avertit Destrem qu'il ne peut lui accorder que sa sympathie.

### Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Périodiques](#)

Œuvres citées[La Rénovation, Paris, 1888-1922.](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation3 p. (119r, 120r, 121v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Mon cher ami,

Je ne puis certainement moins faire, en réponse à vos lettres des 10 août dernier et du 10 courant, que de souscrire au moins pour une action de 70 francs, en témoignage de sympathie pour "la rénovation". C'est ce que je fais aujourd'hui.

Comme vous le dites si bien dans votre programme, jamais les divergences d'opinions n'ont été plus grandes, chacun a ses idées et les croit bonnes. Moi aussi j'ai les miennes et, malgré la question faite dans "Le devoir" question que vous relevez, j'ai la prétention d'avoir des solutions pratiques en économie sociale et en politique.

J'ai même indiqué le moyen de faire d'honnêtes représentants quoique je demande si on les trouvera. Le moyen serait le renouvellement partiel et annuel fait au moyen du scrutin de liste nationale.

Combien y en a-t-il, parmi ceux qui reçoivent "Le Devoir", qui se soient donné la

Monsieur H. Destrem.

peine d'étudier la portée de cette réforme ?  
 Le petit nombre<sup>m</sup> irait sans doute s'écou-  
 rageant à savoir, si je pourrais me décou-  
 rager. Les idées naissent, le temps fait  
 le reste. Pour accomplir quelque chose il  
 faut en trouver les moyens.

Vous voulez agir de votre côté, cela mérite  
 encouragement. Mais relier les esprits à une  
 œuvre commune est, aujourd'hui, une affaire  
 difficile.

Le Familistère est un fait depuis longtemps,  
 malgré cela il n'en est pas plus accepté. Pourquoi ?  
 Parce qu'il consent toutes les réformes à  
 introduire dans la société moderne. Personne  
 ne les étudie et surtout personne n'en  
 veut. Les politiciens et les socialistes  
 font des discours, puis ils suivent le cou-  
 rant qui les entraîne.

Forch vous mûrit ? Trouverez-vous  
 surtout des hommes nouveaux réunis  
 dans les conditions de votre rêve ? y'en  
 serais bien heureux, car je n'y compte  
 guère.

Quant à moi, je suis absorbé.  
 J'éprouve plus le besoin d'être aidé de  
 concours qui me font défaut, que de par-

taquer mes forces en dehors de mes travaux  
~~journaliers~~ journaliers. Je ne puis que  
vous accorder que ma sympathie.

Bien à vous

Godin